

Propriétés importantes des revêtements de sol



Propriétés importantes des revêtements de sol

Domaine d'application: Usage privé



- Classe d'utilisation 21
- Zones d'habitation à utilisation périodique
- par ex. chambre à coucher, chambre d'amis et chambre d'enfant



- Classe d'utilisation 22
- Zones d'habitation à utilisation normale
- par ex. chambre à coucher, chambre d'amis, salle à manger et séjour



- Classe d'utilisation 22+
- Zone d'habitation à utilisation normale à intensive
- par ex. séjour / salle à manger, chambre à coucher, chambre d'amis et chambre d'enfant, vestibule / entrée et bureau



- Classe d'utilisation 23
- Zone d'habitation à utilisation intense
- par ex. habitation complète, bureau et chambre d'hôtel

Domaine d'application: Utilisation commerciale



- Classe d'utilisation 31
- Zones industrielles/de bâtiments à utilisation périodique
- par ex. bureaux, cabinets d'avocats, salles de conférence, chambres d'hôtel ainsi que tous les locaux d'habitation



- Classe d'utilisation 32
- Zones industrielles/de bâtiments à utilisation normale
- par ex. bureaux, cabinets d'avocats, espaces de vente, restaurants, salles de conférence et hôtels ainsi que tous les locaux d'habitation



- Classe d'utilisation 33
- Zones industrielles/de bâtiments à utilisation intensive
- Bureaux fortement sollicités, restaurants, espaces événementiels, grands magasins, salles de réception et de contrôle, écoles et tous les locaux d'habitation



- Classe d'utilisation 34
- Zones industrielles/de bâtiments à utilisation intensive
- Bureaux fortement sollicités, restaurants, espaces événementiels, grands magasins, salles de réception et de contrôle, écoles et tous les locaux d'habitation

Propriétés importantes des revêtements de sol

Classes de confort

Dans les classes d'utilisation, il peut y avoir des différences dans les classes de luxe. Plus la classe est élevée, plus la moquette est considérée comme luxueuse.



- Classe de luxe 1 (simple)
- EN 1307, EN 1470, EN 13297, EN 14215, prEN 15114



- Classe de luxe 2
- EN 1307, EN 1470, EN 13297, EN 14215, prEN 15114



- Classe de luxe 3 (élevé)
- EN 1307, EN 14215



- Classe de luxe 4 (luxueux)
- EN 1307, EN 14215



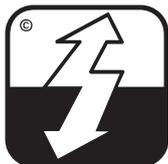
- Classe de luxe 5 (prestige)
- EN 1307, EN 14215

Propriétés importantes des revêtements de sol

Caractéristiques supplémentaires

Les moquettes peuvent répondre à de nombreuses autres exigences. Pour les plus courantes, il existe également des symboles décrits ci-après.

Antistatische Eigenschaften



- Équipement antistatique
- Le revêtement de sol est traité durablement antistatique et se caractérise par une charge électrostatique particulièrement faible.
- EN 1815, EN 6356



- Résistance verticale
- Le revêtement de sol est traité pour dériver les charges électrostatiques et se caractérise par une résistance de fuite électrique inférieure à 1×10^9 Ohm.
- EN 1081, ISO 10965



- Conductivité
- Le revêtement de sol peut convertir et dériver les charges électriques. Convient pour les exigences extrêmement élevées concernant le comportement électrique dans le domaine professionnel.
- EN 1081, ISO 10965

Acoustique, absorption acoustique

D'une façon générale, tous les revêtements de sol textiles possèdent d'excellentes propriétés d'insonorisation des bruits de pas et d'isolation sonore. Toutefois, certaines moquettes sont particulièrement appropriées pour absorber les bruits de pas ou les ondes acoustiques dans une pièce.



- Absorption acoustique
- Le revêtement de sol possède en principe d'excellentes propriétés d'insonorisation des bruits de pas et d'isolation sonore.
- EN ISO 354, EN ISO 11654, EN ISO 20354



- Acoustique, isolation phonique
- Norme en préparation



- Isolation phonique contre la transmission des bruits de pas
- EN ISO 140-8

Propriétés importantes des revêtements de sol

Classes d'incendie



Dans les pays membres de l'UE, des règles strictes s'appliquent concernant la réaction au feu des produits de construction. A cet effet, différentes classes d'incendie ont été déterminées allant de A à F, qui s'appliquent également aux revêtements de sol. Par ailleurs, il existe des sous-catégories s1 et s2 relatives aux fumées. Dans le domaine commercial et professionnel, on préconise les classes d'incendie Cfl et Bfl. Pour le domaine privé, c'est la classe Efl qui s'applique.



- **Classe d'incendie Bfl-s1 / Cfl-s1:** le revêtement de sol répond aux exigences concernant la réaction au feu «difficilement inflammable» et est donc approprié à une utilisation dans le domaine commercial et public.
- **Classe d'incendie Efl:** le revêtement de sol répond aux exigences de la réaction au feu concernant l'espace d'habitation et l'usage commercial si la norme B1 n'est pas nécessaire.
- EN 14041, EN 13501-1, EN ISO 11925-2, EN ISO 9239-1



Espace d'habitation



- Convient pour l'espace d'habitation
- Poil long, agréable pour les pieds
- Adapté à une sollicitation moyenne à élevée

Zone de repos



- Adapté pour une zone de repos
- Poil long, moelleux
- Non recommandé pour les pièces fortement sollicitées

Local humide



- Convient pour les locaux humides
- Insensible à l'humidité
- Ne rétrécit pas et ne déteint pas
- Adapté à la cuisine, à la salle de bains, aux WC etc.

Escaliers



- Adapté à une pose dans les escaliers
- Particulièrement résistant
- Très antidérapant

Propriétés importantes des revêtements de sol

Chauffage au sol



- Chauffage au sol
- La chaleur du chauffage au sol se propage directement dans la pièce par l'intermédiaire du sol ; lorsque l'on ne chauffe pas, le matériau évite que la pièce se refroidisse trop rapidement.
- EN 14041, EN 1307, EN 1470, EN 13297, EN 12524, EN 12667

Résistance à la lumière



- Résistance à la lumière
- Résistance de la couleur à la lumière du jour
- EN 1307, EN 1470, EN 13297, prEN 15114

Sécurité antidérapante



- Sécurité antidérapante non contrôlée
- Si le revêtement de sol atteint la valeur de >0.3 , le fabricant doit faire figurer le symbole NPD (= No Performance Declared / Pas d'informations au sujet de la sécurité antidérapante).
- EN 13893



- Sécurité antidérapante contrôlée
- En règle générale, le revêtement de sol répond toujours aux exigences concernant la sécurité antidérapante. Toutefois, pour obtenir le symbole DS, le sol doit avoir un coefficient de frottement de >0.3 .
- EN 13893



- Sécurité antidérapante renforcée
- Revêtements de sol avec sécurité antidérapante renforcée
- prEN 13845

Propriétés importantes des revêtements de sol

Roulettes de chaise



- Roulettes de chaise dans les locaux d'habitation
- Le revêtement de sol est insensible de façon durable aux sollicitations dues aux roulettes de chaise dans les locaux d'habitation.
- EN 1307, EN 1470, EN 13297, EN 985, EN 14215, prEN 15114



- Roulettes de chaise dans le domaine commercial
- Le revêtement de sol est insensible de façon durable aux sollicitations dues aux roulettes de chaise dans les locaux commerciaux.
- EN 1307, EN 1470, EN 13297, EN 985, EN 14215, prEN 15114

Sigle «Laine»



100% laine vierge (référence à la couche d'usure)